

■ Proposition d'assurance

Assurance Responsabilité Civile Formule R.C. (Entreprises occupant au maximum 10 personnes à temps plein)

Producteur/compte n° : Références :
 Dénomination :

1 Preneur d'assurance

Nom, prénom ou dénomination : Si personne physique :
 M. Mme Mlle Date de naissance :
 Rue, n° : Nationalité :
 Boîte :
 Code postal : Localité : T.V.A. :

Situation du risque (à ne remplir que si différente du preneur d'assurance)

Nom, prénom :
 Rue, n° : Bte :
 Code postal : Localité : Pays :
 Tél. : Fax :

2 Modalités du contrat

- Contrat durée : 3 ans 1 an (+ 10 %)
- Date de prise en cours : / /
- Fractionnement de la prime⁽¹⁾ annuel semestriel (+ 3%) trimestriel (+ 5%)
- (1) Minimum de prime : 55,01 EUR
- Si fractionnement de la prime : / /

3 Activités à assurer

Code(s) NACE de(s) activité(s) à assurer :
 Décrivez avec précision l'(es) activité(s), leur nature et les éléments susceptibles d'aggraver le(s) risque(s) proposé(s) :
 1.
 2.
 - Exploitation agricole : nombre d'hectares : ha
 - Syndic d'immeuble : nombre d'appartements :

4 Nombre de personnes occupées

Veuillez compléter le tableau suivant			
	Nombre	Total	
Le chef d'entreprise, son ménage, les aides bénévoles	1	x 1	1
Associés actifs (autres que ceux repris ci-dessus)		x 1	
Préposés rémunérés dont le temps de travail > 50%		x 1	
Intérimaire(s) ou étudiant(s) travaillant plus de 6 mois		x 1	
Personnel occasionnel lors de foires, braderies... (max. 15 jours/an)	Gratuit		0
Préposés rémunérés dont le temps de travail <= 50%		x 0,5	=
Intérimaire(s) ou étudiant(s) travaillant moins de 3 mois par an		x 0,25	=
Intérimaire(s) ou étudiant(s) travaillant entre 3 et 6 mois par an		x 0,5	=
Total			= *

* Arrondir le montant obtenu à l'unité la plus proche c'est-à-dire 1,25 ou 1,5 = 1 personne et 1,75 = 2 personnes

5 Garanties de base : R.C. Exploitation, R.C. Après livraison, Objet confié

Veuillez indiquer quels types de capitaux vous désirez souscrire.

Dommages corporels/Dommages matériels	Objet confié	Cocher ici
1.500.000 EUR confondus	25.000 EUR	
2.500.000/1.500.000 EUR	50.000 EUR	
2.500.000 EUR confondus	50.000 EUR	
5.000.000/1.500.000 EUR	50.000 EUR	

6 R.C. Objective

Oui Non

Activité(s) à assurer

Code NACE de l'activité principale à assurer :

Descriptif – surface totale accessible au public m²

– nombre de places

– nombre de chambres

– nombre de lits

- pour les magasins de vente au détail, il y a lieu d'indiquer la surface totale des locaux destinés à la vente et des locaux attenants à ceux-ci et servant de dépôts de marchandises;

- pour les dancings, discothèques, restaurants, friteries, débits de boissons : indiquer la surface accessible au public, y compris : corridors, cages d'escaliers, toilettes, vestiaires, terrasses. Les parkings sont compris pour autant qu'ils fassent partie des bâtiments (sous-sol, sur le toit, ...) et non lorsqu'il s'agit de parkings ouverts à côté des bâtiments.

S'agit-il d'une assurance globale ?

(assurance conclue pour le compte de tous les exploitants)

Oui Non

7 Protection Juridique Providis

La Protection Juridique PROVIDIS ne peut être souscrite qu'en complément aux garanties de base.

8 Calcul de la prime

Les garanties de base : R.C. Exploitation, R.C. Après livraison, Objet confié :

..... EUR

+ taxes (9,25 %)

+ EUR

R.C. Objective :

+ EUR

+ taxes (18,75 %)

+ EUR

Protection Juridique "PROVIDIS" :

+ EUR

(taxes 9,25 % comprises)

Prime annuelle totale : = EUR

Fait à : _____ le _____

Signature du candidat-preneur d'assurance,

Les présentes déclarations servant de base au contrat d'assurance, le candidat preneur d'assurance les certifie sincères et exactes, même si elles ne sont pas écrites de sa main.

Cette proposition n'engage ni le candidat preneur d'assurance, ni la compagnie à conclure le contrat. La signature de la proposition ne fait donc pas courir la couverture. Toutefois, la compagnie s'engage à conclure le contrat sous peine de dommages et intérêts si, dans les trente jours de la réception de la proposition, elle n'a pas envoyé une offre d'assurance au candidat preneur, ou si, au cours de cette période, elle n'a pas refusé de couvrir le risque ou subordonné l'assurance à une demande d'enquête.

Si vous êtes une personne physique, vous pouvez gratuitement exprimer votre refus d'être contacté par marketing direct en cochant cette case .

Les données à caractère personnel communiquées sont traitées par AG Insurance et Providis, responsables du traitement, en vue de la gestion de services d'assurance. Ces données peuvent être communiquées au courtier d'assurance, à des tiers pour autant qu'il y ait un intérêt légitime et, le cas échéant, à Datassur dans le cadre exclusif de l'appréciation des risques et des sinistres y relatifs.

La personne concernée dispose d'un droit de regard et de rectification sur ses données auprès de AG Insurance, Providis et Datassur (Service Fichiers, 29 square de Meeûs, 1000 Bruxelles).

